

PLAN DE RÉUSSITE

ET

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

*Entre la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
et l'École polyvalente Saint-Jérôme
2017-2018*

AGIR
POUR
réussir



AGIR
POUR
réussir



MISSION : INSTRUIRE

ORIENTATION : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

| | |
|------------------------------|--|
| OBJECTIF DE LA C.S. : | D'ici juin 2020, 88% des élèves devront réussir l'épreuve de production écrite (MEES) de la fin du secondaire D'ici juin 2020, 90% des élèves devront réussir l'épreuve de français écriture (MEES) de la 2e secondaire |
|------------------------------|--|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF DE L'ÉCOLE | D'ici juin 2018, 90% des élèves devront réussir l'épreuve de production écrite MEES de la fin du secondaire D'ici juin 2018, 90% des élèves devront réussir l'épreuve obligatoire du MEES en français écriture de 2e secondaire |
|----------------------------|--|

| INDICATEUR | SITUATION DE DÉPART | CIBLE | MÉCANISME D'ÉVALUATION | INSTRUMENT D'ÉVALUATION | |
|---|--|---------------------|-----------------------------------|--|---------------------|
| Pourcentage de réussite à l'épreuve de production écrite de 2 ^e et 5 ^e secondaire | <i>Historique des résultats en écriture de l'école</i> | | 2e sec : 90% 5e sec : 90 % | Tableau de bord produit par la commission scolaire (Résultats aux épreuves de fin d'année). Épreuve de production écrite MEES en français de 2e secondaire. Épreuve de production écrite MEES en français de 5e secondaire. | |
| | | 2 ^e sec. | | | 5 ^e sec. |
| | Juin 2014 | 83% | | | 84% |
| | Juin 2015 | 85% | | | 90% (août) |
| | Juin 2016 | 93% | | | 87% (88% août) |
| Juin 2017 | 90% | 87% (88% août) | | | |

MOYENS PROPOSÉS

| # | DESCRIPTION | ÉTAPES DE RÉALISATION | CONDITIONS DE RÉALISATION | MÉCANISME DE SUIVI | RESPONSABLE DU SUIVI | RESSOURCES REQUISES |
|-----|---|---|--|--|--|--|
| 1.1 | <p>Révision du code de correction commun et de son utilisation (profil du scripteur).</p> <p>Favoriser l'utilisation du code de correction développé en français dans toutes les disciplines.</p> | <p>Mise sur pied d'un comité de travail vertical en français pour réviser les outils et arrimer les pratiques.</p> <p>Utilisation de l'outil du profil du scripteur commun, révision de la grille de compilation et compilation des ratios.</p> <p>Revisiter le Cadre d'évaluation en français au secondaire et les critères d'évaluation en cohérence avec les critères 3, 4 et 5 en écriture, le code de correction et la progression des apprentissages (répartition des erreurs, planification verticale)</p> | <p>Soutien du conseiller pédagogique en français</p> <p>Comité de travail soutenu par la direction matière et composé de tous les niveaux.</p> <p>Formation et accompagnement des enseignants du 2^e cycle</p> | <p>Monitoring des résultats en écriture</p> <p>Supervision pédagogique</p> | <p>Direction responsable du département français et directions adjointes de niveau</p> | <p>Conseiller pédagogique disciplinaire, périodes en temps assigné (accompagnement) et journées pédagogiques (formation)</p> <p>Libérations enseignantes (comité de travail)</p> |
| 1.2 | <p>Offrir un enseignement avec des mesures différenciées pour les élèves qui présentent des difficultés persistantes</p> | <p>Sélection des élèves en 5^e secondaire qui présentent un résultat</p> | <p>Disponibilité après les heures régulières des enseignants de français</p> | <p>Monitoring des résultats</p> | <p>Direction responsable du département de français et directions</p> | <p>Enseignement à la leçon</p> <p>2 groupes – 10h chacun</p> |

| | | | | | | |
|--|--|---|--|--|--|--|
| | | <p>inférieur à 64% en écriture après la 2^e étape et suite à l'examen corrigé par un correcteur du MEES.</p> <p>Offrir deux sessions de cliniques de récupération en 5^e secondaire et au Semestriel, selon les besoins.</p> <p>Période de récupération avec des élèves ciblés en 3^e sec.</p> <p>Poursuivre un soutien de type co-enseignement.</p> <p>Assignation des enseignants permettant l'accès en soutien direct en classe à tous les groupes de 1^{re} à la 5^e secondaire.</p> <p>Le projet de référentiel 10-15 ans en lecture en 1^{re} et 2^e secondaire (incluant les enseignants de francisation et du TRP).</p> | <p>en 5^e secondaire.</p> <p>Soutien du conseiller pédagogique en français</p> <p>Formation et accompagnement des enseignants de 1^e et 2^e secondaire</p> | <p>Collecte de données à partir de 2016-17 pour le 3^e secondaire.</p> | <p>adjointes de 5^e secondaire, PEI et adaptation scolaire</p> | <p>20h à la leçon (1200\$)</p> <p>12p référentiel.</p> |
|--|--|---|--|--|--|--|

| | | | | | | |
|-----|---|--|--|---|--|---|
| | | Analyse en équipe d'enseignants de 1 ^e et 2 ^e secondaire de l'évaluation en lecture afin de s'arrimer aux 4 dimensions de la lecture | | | | Libérations enseignantes pour l'arrimage des évaluations en lecture au 4 dimensions |
| 1.3 | Procéder à des simulations d'épreuves d'écriture qui implique un correcteur du Ministère. | <p>Planification et passation de l'épreuve en suspension de l'horaire régulier et en classe.</p> <p>Le moment et le modèle d'évaluation relève de la suite de la consultation au comité normes et modalités.</p> | <p>Disponibilité d'un seul correcteur MEES pour l'école.</p> <p>Ajustement des pratiques de correction entre collègues de même niveau.</p> | <p>Analyse des résultats</p> <p>Analyse des écarts de l'école vs MEES</p> | Direction responsable du département de français et directions adjointes de 5 ^e sec., PEI et Semestriel | <p>Conseiller pédagogique disciplinaire Soutien personne-ressource MEES Correction individualisée</p> <p>Coût correcteur MEES</p> <p>9\$ la copie Tous les élèves de 5^e sec.</p> <p>(3402\$)</p> |

| | | | | | | |
|-----|--|---|---|--|--|--|
| 1.4 | Offrir un cours optionnel de mise à niveau en français de 5 ^e secondaire. | <p>Appels à tous les parents d'élèves dont les résultats en français de 4^e sec. étaient de 64% et moins pour suggérer le choix de ce cours optionnel.</p> <p>Évaluation des résultats des élèves après la 1^e étape.</p> <p>Évaluation des résultats des élèves à la fin de l'année.</p> | Planification globale et détaillée élaborée en fonction des échelles de niveau de compétence et des besoins des élèves. | Monitoring des résultats dans ce cours et dans le cours de français de base. | Direction responsable du département de français et direction adjointe de niveau | Enseignement à la leçon Cours à la maquette |
|-----|--|---|---|--|--|--|

MISSION : INSTRUIRE

| | |
|-----------------------|---|
| OBJECTIF DE LA C.S. : | D'ici juin 2020, 80% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES de mathématique de 4 ^e secondaire CST D'ici juin 2020, 75% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES de mathématique de 4 ^e secondaire TS D'ici juin 2020, 85% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES de mathématique de 4 ^e secondaire SN |
|-----------------------|---|

| | |
|---------------------|---|
| OBJECTIF DE L'ÉCOLE | D'ici juin 2018, 82% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MELS de mathématique de 4e secondaire CST D'ici juin 2018, 80% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MELS de mathématique de 4e secondaire TS D'ici juin 2018, 92% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MELS de mathématique de 4e secondaire SN |
|---------------------|---|

| INDICATEUR | SITUATION DE DÉPART | CIBLE | MÉCANISME D'ÉVALUATION | INSTRUMENT D'ÉVALUATION |
|--|---------------------------------------|-----------------------------------|---|---|
| Pourcentage de réussite à l'épreuve de mathématique de 4 ^e secondaire CST, TS, SN | <i>Résultats avec les cours d'été</i> | | | |
| | | CST | TS | SN |
| | Juin 2015 | 63% | 33% | 90% |
| | Juin 2016 | 82%(83% août) | 70% | 94% |
| | Juin 2017 | 86% | 88% | 64% |
| | | CST : 86% TS : 88% SN : 92% | Tableau de bord produit par la commission scolaire (Résultats aux épreuves de fin d'année). | Épreuve unique MEES en mathématiques de 4e secondaire |

| # | DESCRIPTION | ÉTAPES DE RÉALISATION | CONDITIONS DE RÉALISATION | MÉCANISME DE SUIVI | RESPONSABLE DU SUIVI | RESSOURCES REQUISES |
|-----|---|---|--|--|--|--|
| 2.1 | Offrir un enseignement avec des mesures différenciées pour les élèves qui présentent des difficultés persistantes | <p>Analyse des résultats des élèves après chacune des étapes. Faire des capsules pour 1 des 2 récupérations des enseignants qui ont plus d'une séquence. Analyse des besoins Publicisation de l'offre de service</p> <p>Poursuivre un soutien de type co-enseignement en mathématiques. Assignation des enseignants permettant l'accès en soutien direct en classe à <u>tous les groupes</u> de 1^{re} à la 5^e secondaire.</p> <p>Analyser les résultats de 2^e sec.</p> | <p>Convocation des élèves en difficulté par les enseignants. Intégrer des récupérations obligatoires et ciblées selon des thèmes planifiés. Peaufiner notre modèle d'offre de séquences mathématiques pour les 4^e secondaire.</p> <p>Planifier des blocs de récupération durant la session d'exams de juin.</p> <p>Utilisation régulière du nouveau laboratoire de mathématiques</p> <p>Rencontre à convenir avec les</p> | <p>Consignation des présences et des sujets présentés.</p> <p>Monitoring des résultats (effectuer des analyses croisées avec le français pour les élèves qui présentent des difficultés persistantes)</p> | Direction d'unité de 4 ^e secondaire | Tableau de bord 2 ^e récupération aux enseignants (2 séquences) |

| | | | | | | |
|-----|--|---|---|--|--|---|
| | | En 2016-2017. En faire une revue des pratiques et de contenus. | enseignants au 1 ^{er} cycle | Support du CP mathématique | | |
| 2.2 | Poursuivre l'arrimage entre les différents contenus et niveaux et partager les stratégies d'enseignement démontrées efficaces | Rencontre à planifier Épreuve de pratique à la 2 ^e étape. Évaluer la possibilité d'effectuer une épreuve TS de mi-année (tunnel) | Gel des cours réguliers. Mobilisation des enseignants Comité de correction pour la 1 ^{ère} à la 4 ^e secondaire | Résultats à la pratique Implication des enseignants | Direction d'unité, département | Épreuve commune école |
| 2.3 | Pratiques d'enseignement favorisant les apprentissages en mathématiques lors de la transition du primaire au secondaire (3E CYCLE DU PRIMAIRE ET 1ER CYCLE DU SECONDAIRE) | Présentation du projet aux enseignants du 1 ^e cycle du régulier en présentant les résultats. Sensibiliser les enseignants à des pratiques jugées efficaces en mathématiques et en implanter en salle de classe; Choix des enseignants qui participeront au projet dès 2017-2018. Choix d'objets de développement professionnel pour 2017-2018 •favoriser un arrimage plus cohérent, au regard de l'enseignement et de l'apprentissage des mathématiques; •planifier et expérimenter les activités en lien avec le projet. Introduire des pratiques efficaces dans les classes | <ul style="list-style-type: none"> •Prioriser les objets de développement professionnel •Planifier les rencontres collaboratives en procurant du temps de rencontre de qualité et prévu à l'horaire pour partager les apprentissages, susciter la réflexion chez le personnel enseignant pour favoriser le transfert dans la pratique •Fournir les conditions et les ressources nécessaires (matériel, temps, ...) •Assurer un lien avec les CP responsables du projet (math et réussite) •coconstruire la compréhension du PFEQ et de la PDA autour des thèmes communs; | Validation, précision au sujet du projet et consultation des enseignants. Assiduité aux rencontres Implication des enseignants Questionner et susciter la réflexion chez le personnel enseignant dans le but de favoriser le transfert dans la pratique, de donner suivi aux rencontres et de mesurer les retombées du changement de pratique chez les élèves •s'assurer de la pérennité des pratiques développées en contribuant à l'installation d'une culture de collaboration. | Direction d'unité Direction matière | CP mathématique CP à la réussite Libérations d'enseignants 1 ^{er} cycle secondaire |

MISSION : INSTRUIRE

| | |
|------------------------------|---|
| OBJECTIF DE LA C.S. : | D'ici juin 2020, 75% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES en science et technologie de 4 ^e secondaire ST D'ici juin 2020, 75% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES en science et technologie de 4 ^e secondaire ATS |
|------------------------------|---|

| | |
|----------------------------|---|
| OBJECTIF DE L'ÉCOLE | D'ici juin 2018, 85% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES en science et technologie de 4 ^e secondaire ST D'ici juin 2018, 85% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES en science et technologie de 4 ^e secondaire ATS |
|----------------------------|---|

| INDICATEUR | SITUATION DE DÉPART | | CIBLE | MÉCANISME D'ÉVALUATION | INSTRUMENT D'ÉVALUATION |
|--|---------------------|-------------------|-------|------------------------|---|
| <i>Pourcentage de réussite à l'épreuve en science et technologie de 4^e secondaire ST et ATS</i> | | ST | ATS | 90 % | Tableau de bord produit par la commission scolaire (Résultats aux épreuves de fin d'année). Épreuve unique MEES en sciences de 4 ^e secondaire. |
| | Juin 2015 (en août) | 67% | 54% | | |
| | Juin 2016 | 76% (78% août) | 81% | | |
| | Juin 2017 | 92% | 94% | | |

MOYENS PROPOSÉS

| # | DESCRIPTION | ÉTAPES DE RÉALISATION | CONDITIONS DE RÉALISATION | MÉCANISME DE SUIVI | RESPONSABLE DU SUIVI | RESSOURCES REQUISES |
|-----|---|--|--|---|-----------------------------|--|
| 3.1 | Favoriser l'amélioration des apprentissages des élèves par l'intégration de pratiques efficaces en enseignement | <p>Cibler les pratiques à intégrer ou à bonifier</p> <p>Partage d'informations, formations ciblées sur la rétroaction et des moyens de favoriser la rétention des apprentissages</p> <p>Sujets abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétroaction par des questionnaires interactifs • Stratégies d'étude • Feuilles synthèses des élèves | <p>Formation et accompagnement des enseignants</p> <p>Accompagnement en classe pour les enseignants volontaires</p> <p>Travail collaboratif à la bonification de SAÉ</p> <p>Récupérations particulières pour des élèves ciblés</p> | <p>Analyse des résultats</p> <p>Collecte d'échantillons de travaux préparatifs des élèves</p> | Enseignants/Direction | <p>CP- sciences, 19 journées de présence à l'école en 2017-2018</p> <p>Libérations enseignants</p> |
| 3.2 | Les élèves vivront une situation de conception technologique | <p>Choix d'une SAÉ déjà existante et modifications afin que les élèves expérimentent une conception technologique authentique</p> | <p>Travail collaboratif entre enseignants et CP- sciences</p> <p>Conception ou adaptation de grilles descriptives pour l'évaluation de la situation</p> | Grilles descriptives | Enseignants/Direction et CP | <p>CP- sciences, 19 journées de présence à l'école en 2017-2018</p> <p>Libérations enseignants</p> |

MISSION : INSTRUIRE

| | |
|-----------------------|---|
| OBJECTIF DE LA C.S. : | D'ici juin 2020, 80% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES en histoire et éducation à la citoyenneté de 4 ^e secondaire |
|-----------------------|---|

| | |
|---------------------|---|
| OBJECTIF DE L'ÉCOLE | D'ici juin 2018, 84% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES en histoire et éducation à la citoyenneté de 4 ^e secondaire |
|---------------------|---|

| INDICATEUR | SITUATION DE DÉPART | CIBLE | MÉCANISME D'ÉVALUATION | INSTRUMENT D'ÉVALUATION |
|--|--|-------|------------------------|-------------------------|
| Pourcentage de réussite à l'épreuve en histoire et éducation à la citoyenneté de 4 ^e secondaire | <i>Historique des résultats en US de l'école</i> Juin 2014 → 70% Juin 2015 → 69% - 75% (août) Juin 2016 → 84% (87% août) Juin 2017 → 80% | 84% | | |

MOYENS PROPOSÉS

| # | DESCRIPTION | ÉTAPES DE RÉALISATION | CONDITIONS DE RÉALISATION | MÉCANISME DE SUIVI | RESPONSABLE DU SUIVI | RESSOURCES REQUISES |
|-----|---|---|--|--|--------------------------|---|
| 4.1 | Poursuivre l'arrimage entre les différents contenus et niveaux et partager les stratégies d'enseignement démontrées efficaces | Analyse en équipe des planifications globales en regard du PFEQ et de la progression des apprentissages entre le 1 ^{er} et le 2 ^e cycle du secondaire. Continuer de supporter les enseignants de 3 ^e sec. dans l'appropriation du nouveau programme. (formation en continue) | Accompagnement de la CP Libérations ponctuelles, à convenir selon les besoins | Calendrier des rencontres Résultats des élèves. | Direction de département | Conseillers pédagogiques Libération 4p |

| | | | | | | |
|-----|---|--|---|--|-------------------|-----------------|
| | | Partage de pratiques pour l'enseignement des stratégies d'étude en HEC et des opérations intellectuelles et en déterminer la progression de sec 1 à 4 | | | | |
| 4.2 | Offrir un enseignement avec des mesures différenciées pour les élèves qui présentent des difficultés persistantes | <p>Analyse des résultats des élèves</p> <p>Analyse des besoins. Intégrer des récupérations ciblées aux élèves en difficulté selon des thèmes planifiés et adaptés.</p> <p>Blocs de récupération durant la session d'examens de juin</p> <p>Clinique sur les opérations intellectuelles pour des élèves</p> | Convocation des élèves en difficulté par les enseignants. | <p>Consignation des présences et des sujets présentés.</p> <p>Publicisation des cliniques ciblées.</p> <p>Taux de participation aux cliniques</p> <p>Résultats</p> | Direction d'unité | Tableau de bord |

MISSION : Qualifier

ORIENTATION :

L'ÉCOLE VISE À FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE PAR UN SOUTIEN DES APPRENTISSAGES ADAPTÉ À LA SITUATION DE L'ÉLÈVE ET PAR UN DÉPISTAGE PRÉCOCE DES DIFFICULTÉS

| | |
|---------------------|---|
| OBJECTIF DE L'ÉCOLE | D'ici juin 2018, l'école assure un suivi efficace des élèves à risque |
|---------------------|---|

| INDICATEUR | SITUATION DE DÉPART | CIBLE | MÉCANISME D'ÉVALUATION | INSTRUMENT D'ÉVALUATION |
|---|--|---|--|---|
| Nombre d'élèves avec un plan d'intervention | <p>Nombre de PI en 17-18: 558 (526 en 2016-2017)</p> <p>Nombre d'élèves avec un code de difficulté : 141</p> <p>Nbre d'élèves sans code de diff. dans les voies : 122/154</p> <p>Nbre d'élèves sans code de diff. en TRP : 1</p> <p>291 (248 en 2016-2017) élèves avec un PI sans code de difficulté ni classes à effectifs réduits.</p> | un mécanisme de suivi clair et uniforme dans l'école. | <p>Suivi des plans d'intervention</p> <p>Questionnement sur la pertinence du PI pour certains élèves.</p> <p>Suivi des élèves ayant droit à 1/3 de temps de plus pour les épreuves</p> <p>Formulation des objectifs dans les PI</p> <p>Développement d'un outil de suivi uniforme. Incluant le rythme de révision et l'évaluation des mesures pédagogiques ex : 1/3 du temps</p> | Pourcentage des élèves en réussite, avec un plan d'intervention |

MOYENS PROPOSÉS

| # | DESCRIPTION | ÉTAPES DE RÉALISATION | CONDITIONS DE RÉALISATION | MÉCANISME DE SUIVI | RESPONSABLE DU SUIVI | RESSOURCES REQUISES |
|-----|---|--|---|---|---|--|
| 5.1 | <p>Identifier nos élèves à risque, les faire connaître au personnel</p> | <p>Récupérations et cliniques de mise à niveau, au besoin</p> <p>Application et suivi du nouveau protocole d'intervention pour le suivi des absences. Mettre en place un modèle de suivi et de prise en charge des élèves à haut taux d'absentéisme</p> <p>Former les enseignants spécialistes qui enseignent aux élèves TRP, Voies</p> | <p>Maintien du mentorat pour les élèves de 1^{re} à 5^e secondaire</p> <p>Application du modèle de soutien des enseignants ressource au 1^{er} cycle.</p> <p>Appliquer le modèle d'intervention à trois niveaux (RAI) dans les interventions liées à la réussite et à la persévérance scolaire.</p> <p>Établir et maintenir un lien durable avec le parent tout au long de l'année.</p> | <p>Monitoring des résultats</p> <p>Supervision pédagogique</p> | <p>Direction et directions adjointes</p> <p>CP TRP</p> <p>CP disciplinaire ou en adaptation scolaire</p> | <p>Reconnaissance à la tâche initiale pour les mentors</p> <p>Libération enseignant comité réflexion participative</p> |
| 5.2 | <p>Favoriser l'intégration des élèves du service TRP tant pour l'intégration partielle en classe régulière, vie scolaire et pour le marché du travail (FPT-TEVA)</p> <p>Favoriser le développement clinique et organisationnel du TRP</p> | <p>Tous les intervenants appliquent des interventions adaptées à chaque élève.</p> <p>Poursuite du comité de travail regroupant des enseignants du TRP, la psychoéducatrice du service, et des conseillers pédagogiques (TRP, FPT et gestion de classe).</p> <p>(mandat : répertoire d'actions efficaces, encadrement des temps structurés et non structurés, valeurs pédagogiques au TRP, respect des besoins des élèves)</p> <p>Nouveau mandat d'animation d'ateliers par une TES au TRP</p> | <p>Diffuser le mandat spécifique du psychoéducateur (ex : cueillette d'informations, recherche et lectures pouvant alimenter la discussion au sein du comité, production d'un document faisant état d'une ligne directrice de gestion de classe au TRP)</p> <p>Stage FPT (Activités et vie scolaire, mentorat avec d'autres élèves)</p> | <p>Nombre d'élèves intégrés en classe régulière</p> <p>Nombre d'élèves en stages externes</p> | <p>CP TRP</p> <p>CP gestion de classe</p> <p>CP disciplinaire ou en adaptation scolaire</p> <p>Psychoéducation</p> <p>TES</p> | <p>Collaboration SRE pour le TRP</p> |

| | | | | | | |
|-----|---|--|---|---|---|--|
| 5.3 | <p>Maintenir une offre de services complémentaire variée pour nos élèves avec des besoins particuliers.</p> | <p>Établir un plan d'action/PI pour chacun des élèves à risque, conforme aux objectifs SMART.</p> <p>Accueillir avec une attention particulière les nouveaux élèves en provenance d'un autre service ou ayant un parcours scolaire à risque.</p> <p>Assurer la communication et diffuser l'information pertinente aux enseignants.</p> <p>Développement du programme régional d'intégration sociale et linguistique pour les élèves issus de l'immigration</p> | <p>Identification des besoins de la clientèle via les différents comités</p> <p>Présentation de la clientèle aux enseignants en début d'année et prévoir un processus d'accueil pour une arrivée en cours d'année.</p> <p>Diffusion des plans d'actions et d'intervention</p> | <p>Monitorage des résultats</p> <p>Suivi et révision des plans d'intervention</p> | <p>CP PI CSRDN pour la formation PI</p> <p>Accompagnement ponctuel des enseignants au TRP par le psychoéducateur</p> <p>Directions de niveaux en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire</p> <p>CP TRP</p> <p>CP disciplinaire ou en adaptation scolaire</p> | <p>Services éducatifs CS</p> <p>Orthopédagogue, psychoéducateurs, TES, TTS, enseignants-ressources</p> <p>Culture à l'école 8500\$</p> <p>JAS 13000\$</p> <p>Ajout TES ponctuel 15h/sem x temps : support classes besoins particuliers</p> <p>3000\$</p> <p>Collaboration SRE nécessaire pour le TRP-Voies</p> |
|-----|---|--|---|---|---|--|

MISSION : Qualifier

ORIENTATION :

FAVORISER LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION DE CHACUN DES ÉLÈVES EN FAVORISANT LA CONTINUITÉ DU PARCOURS SCOLAIRE

| | |
|-----------------------|--|
| OBJECTIF DE LA C.S. : | <p>1) D'ici juin 2020, 80% des élèves de la Commission scolaire auront obtenu un diplôme ou une qualification avant l'âge de 20 ans</p> <p>2) D'ici juin 2020, 85% des élèves inscrits en 5^e secondaire au 30 septembre de l'année obtiendront leur DES en août</p> |
|-----------------------|--|

| | |
|---------------------|---|
| OBJECTIF DE L'ÉCOLE | D'ici juin 2018, le taux d'élèves de 5 ^e secondaire qui quitteront notre école avec un diplôme sera de 96% |
|---------------------|---|

| INDICATEUR | SITUATION DE DÉPART | CIBLE | MÉCANISME D'ÉVALUATION | INSTRUMENT D'ÉVALUATION |
|--|---|-----------------|--|--|
| Taux annuel de sortants avec diplôme versus taux annuel de sortants sans diplôme (ssd) | <p>Diplomation :</p> <p>2013-2014 : 233/250 élèves, soit 93,2% (PEI : 100%)</p> <p>2014-2015 : 289/322 élèves soit 89,75% (95, pei, 194 rég, 33 semestre 5^e)</p> <p>2015-2016 : 307/320 élèves, soit 95,9%</p> <p>2016-2017 : 279/295 élèves, soit 94,6%</p> | 2017-2018 : 96% | Statistiques de l'école, la CSRDN et le MEES et inscriptions dans les centres FP/FGA | Indicateurs nationaux relatifs au nombre de sortants avec diplôme. |

| # | DESCRIPTION | ÉTAPES DE RÉALISATION | CONDITIONS DE RÉALISATION | MÉCANISME DE SUIVI | RESPONSABLE DU SUIVI | RESSOURCES REQUISES |
|-----|--|---|--|---|--|--|
| 6.1 | Orienter et soutenir tous les élèves dans un parcours orientant et les accompagner dans leur démarche de transition vers un autre milieu éducationnel. | <p>Diffuser de l'information aux parents et aux jeunes sur les parcours scolaires.</p> <p>Diffuser et appliquer des outils et activités permettant de travailler efficacement le projet de vie de l'élève.</p> <p>Poursuivre la préparation aux PFAE des élèves de 14 ans en deuxième secondaire.</p> <p>Orienter rapidement les élèves</p> | <p>Soutien des conseillers d'orientation et conseillers pédagogiques.</p> <p>Accompagnement des enseignants dans les étapes de réalisation en classe.</p> <p>Journée carrières en sport-études 5^e secondaire Midis-orientants</p> | <p>Supervision pédagogique</p> <p>Faire le suivi des résultats en cours d'année pour veiller à ce que nos élèves soient dans un parcours orientant (ex : résultats aux étapes, PI, échéanciers personnalisés, plan d'action).</p> | <p>Direction et directions adjointes</p> <p>Gestionnaire administrative d'établissement responsable dossier de l'orientation</p> | <p>Conseillers d'orientation de l'école;</p> <p>Conseillers pédagogiques</p> |

| | | | | | | |
|-----|---|---|---|--|---|---|
| | | <p>vers des voies qualifiantes. Collaborer avec les intervenants de nos écoles bassin pour la préparation des élèves et leurs parents vers des voies qualifiantes.</p> <p>Poursuite des investissements pour des plateaux de travail orientants.</p> | | | | |
| 6.2 | <p>Poursuivre le développement du service des voies 1 et 2/TRP en collaboration avec la CSRDN</p> | <p>Intégration de l'aspect orientant dans la planification annuelle de chacun des enseignants.</p> <p>Développer et mettre en place des projets pour faire vivre l'entrepreneuriat et le PPO dans les trajectoires de formation.</p> <p>Application du plan d'action CSRDN pour la poursuite du développement (enjeux d'évaluation, normes et modalités, offre à la maquette, modification des exigences Voies-TRP)</p> <p>Groupe de pratiques en Voies/TRP en mathématiques (arrimage entre le primaire et le secondaire) (accompagnement de 3 ans)</p> <p>Gestion des écarts de conduite Accompagnement CP SCP</p> <p>Accompagnement CP PFAE pour la mise en place du FMS</p> | <p>Soutien et accompagnement des conseillers pédagogiques.</p> <p>Formation et accompagnement des enseignants.</p> <p>Soutien et accompagnement de C.P. pour les cours PPO et entrepreneuriat.</p> <p>Utilisation par les enseignants des outils en lien avec l'approche orientante.</p> <p>Soutien et accompagnement de C.P.</p> | <p>Participation de la direction responsable au Comité CS pour les voies.</p> <p>Formation obligatoire des enseignants (SRE).</p> <p>Intégration des projets orientants dans la planification de chacun des enseignants.</p> | <p>Direction responsable des voies et enseignants des voies en collaboration avec le Comité CS.</p> | <p>Soutien des conseillers pédagogique : voies, TRP, disciplinaires et en adaptation scolaire, orientation.</p> <p>Matériel adapté pour les projets de PPO (local spécialisé)</p> <p>Libérations des enseignantes</p> |

MISSION : Sociabiliser

ORIENTATION :

L'ÉCOLE VISE À ÊTRE UN MILIEU SÉCURITAIRE, NON-VIOLENT, RESPECTUEUX DES PERSONNES ET FAVORISANT LA RÉOLUTION PACIFIQUE

| | |
|---------------------|---|
| OBJECTIF DE L'ÉCOLE | D'ici juin 2018, le nombre de signalement de situation d'intimidation ou violence diminuera par l'ajout de mesures de prévention. |
|---------------------|---|

| INDICATEUR | SITUATION DE DÉPART | CIBLE | MÉCANISME D'ÉVALUATION | INSTRUMENT D'ÉVALUATION |
|-----------------------|--|---|-------------------------|-------------------------|
| Nombre de signalement | Signalements au 30 juin 2016 : 79 Signalements au 30 juin 2017 : 80 | Consigner tous les signalements et intervenir en prévention | Statistiques de l'école | Outil CSRDN |

| # | DESCRIPTION | ÉTAPES DE RÉALISATION | CONDITIONS DE RÉALISATION | MÉCANISME DE SUIVI | RESPONSABLE DU SUIVI | RESSOURCES REQUISES |
|-----|--|---|---|--|--|--|
| 7.1 | Déployer les actions prévues au plan de lutte visant à contrer l'intimidation et la violence | <p>Réviser le plan de surveillance stratégique. Assurer une présence active et en prévention, tant par les enseignants, le personnel de l'encadrement que l'équipe de direction.</p> <p>Offrir au besoin des ateliers en pour le développement des compétences pro-sociales.</p> <p>Implantation de la gestion des écarts de conduite et modification du modèle d'intervention en Voies.</p> <p>Poursuivre le déploiement d'activités qui intègrent la philosophie BTBP (bien dans ta tête, bien dans ta peau).</p> | <p>Rencontre du comité intimidation et violence</p> <p>Chaque situation d'intimidation/violence est consignée via l'outil mémos.</p> <p>Rencontre intervenants/unité avec les directions adjointes.</p> <p>Cibler les régions d'école à risques pour le déploiement des surveillances et pour l'assignation des casiers aux élèves.</p> | <p>Analyse des éléments consignés dans Mémos.</p> <p>Cadre de référence élaboré et diffusé pour des interventions adaptées en santé mentale.</p> <p>Proactivité, rapport et vigie par le comité d'intimidation et son responsable.</p> | Directions et responsable du comité plan de lutte intimidation et violence | <p>Services éducatifs CS</p> <p>Projet TRP</p> <p>Crab/JAS/Culture à l'école</p> <p>Collaboration DPJ-TRP gestion de la colère</p> |

| | | | | | | |
|-----|--|--|---|--|---|--|
| 7.2 | Développer et renforcer le sentiment d'appartenance pour l'ensemble des élèves de l'école | <p>Favoriser la diffusion des productions d'élèves dans l'ensemble des disciplines et des activités parascolaires.</p> <p>Journée des géants (port des chandails les vendredis).</p> <p>Encourager l'émulation (méritants).</p> <p>Publiciser à l'interne et à l'externe les bons coups des élèves et du personnel.</p> <p>Affichage des noms des élèves méritants dans l'espace central de l'école.</p> | <p>Mise à jour régulière de notre site internet et partage via la page facebook.</p> <p>Mise en place d'un nouvel outil de communication : application Remind.</p> <p>Offrir à nos élèves des activités variées et stimulantes.</p> <p>Les adultes sont accueillants et ils encouragent et modélisent les valeurs au code de vie par des actions positives et qui renforcent le comportement positif (respect, civilité, propreté, coupons tirage pour les bons comportements etc.)</p> | Bilan des activités | Direction, directions adjointes, et gestionnaire d'établissement au dossier et équipe des loisirs | Tâche initiale de l'enseignant Méritas : 8000\$ |
| 7.3 | Poursuite de l'application des protocoles d'intervention en situation de crise (CPI) et de violence. | <p>Poursuite de l'application du COPING après chacune des situations de crise</p> <p>Mise en place d'un processus hiérarchique d'interventions en situation de violence.</p> | Diffusion et connaissance des protocoles par tout le personnel de l'école. | Recensement des interventions via l'outil Mémos. | Direction, directions adjointes, Membres du comité d'intervention : encadrement psychoéducateurs | Services éducatifs CS |
| 7.4 | Mettre en place des moyens pour assurer que l'établissement est un milieu des plus sécuritaire. | <p>Déploiement final du nouveau système de contrôle des accès dans l'établissement.</p> <p>Accueil et identification des visiteurs et Implication de tout le personnel pour l'identification des intrus.</p> <p>Sensibilisation des élèves à l'importance du respect des consignes relativement aux lieux à ciblés pour les entrées et sorties.</p> <p>Revoir l'affichage pour les visiteurs.</p> | Diffusion auprès de tout le personnel, des élèves, des parents et des partenaires. | Utilisation du registre des visiteurs et mise à jour des puces électroniques (cartes) pour les membres du personnel. | Directions Membres du comité d'urgence | Service des ressources matérielles |

| | | | | | | |
|-----|--|--|---|---|--|---|
| | | | | | | |
| 7.5 | Mise en place d'un modèle d'intervention pour les élèves TC intégrés | Rencontre des intervenants concernés Explications du modèle Formation par le psychoéducateur pivot TC. | Processus check-in/check-out Accompagnement du personnel ayant des élèves TC Utilisation des partenaires (Tremplin, SIRO, agents de réadaptation, CISSS, DPJ) Formation de l'équipe d'encadrement et des enseignants | Recensement des interventions via l'outil Mémos. Bilans des interventions avec l'intervenant pivot | Direction et directions adjointes Psychoéducateur | Service des ressources éducatives Psychologue Psychoéducateur |

RESSOURCES ET MESURES DE SOUTIEN

Comme convenu dans la loi, la convention de gestion et de réussite éducative porte notamment sur les ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus. Elle comprend également les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement.

Ressources humaines

Ressources financières

| | |
|---|---|
| Soutien et accompagnement par l'équipe des conseillers pédagogiques discipline et réussite, personnel de l'encadrement et professionnels, l'équipe de direction | Les sommes initiales allouées par la CS pour la convention de gestion: 38148\$ Sommes supplémentaires accordées (école investissement et autres mesures) : 18057\$ |
|---|---|

MÉCANISME DE REDDITION DE COMPTE

Cette section permet d'annoncer le mécanisme de suivi et de reddition de compte qui sera mis en place par l'établissement

| DATE | À QUI | QUOI / COMMENT |
|-------------------|---------------------------------------|---|
| Avril à juin 2017 | Direction, directions adjointes et CE | Monitoring des résultats |
| | | Évaluation des moyens d'actions et dépôt des recommandations pour 2016-2017 |

RÉSOLUTION :

ATTENDU l'article 209-2 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que la Commission scolaire et le directeur de chacun de ses établissements conviennent annuellement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre;

ATTENDU qu'un projet de la convention de gestion et de réussite éducative soit être soumis pour approbation au conseil d'établissement après consultation du personnel de l'établissement; Il est PROPOSÉ par Monsieur **Emmanuel Duran** que le contenu du projet de convention de gestion et de réussite éducative de l'école polyvalente Saint-Jérôme SOIT APPROUVÉ par le Conseil d'établissement et transmis à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord le 15 mars 2018.

SIGNATURES :
POUR L'ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-JÉRÔME :

Richard Pouliot

Nom de la direction d'école



Signature

Date

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD :

Emmanuel Duran

Président du conseil

Signature

Date

Guylaine Desroches

Directrice générale

Signature

Date

Convention signée à Saint-Jérôme, _____

Approuvé au conseil d'établissement du 15 mars 2018